



Paris, le 4 octobre 2021

Les Secrétaires Généraux des syndicats douaniers

à

Monsieur Olivier DUSSOPT, ministre délégué aux comptes publics

Monsieur le Ministre,

En réponse à notre courrier intersyndical du 8 juillet 2021, relatif aux mesures de restructuration applicables aux agents des douanes, vous nous aviez notamment écrit que vous vous réjouissiez de notre détermination collective à rechercher un accord majoritaire, ce dernier devant aboutir à la signature d'un protocole entre l'administration des douanes et les organisations syndicales.

Puis vous complétiez vos propos en nous témoignant de votre attachement profond à la conduite d'un accompagnement social de qualité. Vous souhaitiez donc que les négociations se poursuivent en septembre, notamment au sujet des mesures d'ordre financier, dans un cadre budgétaire stabilisé.

C'est donc dans une relative sérénité que nous avons repris le chemin de la Direction générale ce jeudi 23 septembre. Toutefois, dès l'entame des échanges, Madame la Directrice Générale des Douanes a indiqué que toute mesure financière d'ordre général serait étudiée en décembre. Elle nous a précisé ne pas avoir de mandat pour aborder ce thème et, dans la foulée, il nous a été soumis une fin de calendrier des négociations pour un protocole, fixée au 15 octobre.

Devant cette incompréhension totale, nous avons rappelé que l'ensemble des mesures financières de portée générale et pérenne, à l'instar de tous les accords conclus en douane par le passé, doivent faire l'objet d'un échange avant la conclusion des négociations. La Directrice ayant indiqué ne pas avoir reçu de mandat pour discuter de toutes les mesures financières, nous avons suspendu nos échanges et quitté la salle.

Nos organisations considèrent que ces discussions, intégrant également la budgétisation des grandes orientations stratégiques en matière de missions, cartographie et moyens, ne sauraient être conduites séparément des négociations en cours. Nous y ajouterons l'étude des taux de promotions intra/inter-catégorielles ; notre revendication portant sur l'augmentation de ces taux, dans le cadre d'un futur accord, avait été balayée bien trop sèchement en juin dernier.

A présent, si vous maintenez votre souhait de mettre en œuvre un accompagnement social de qualité, il apparaît indispensable de lever les restrictions liées aux mesures financières. Dans ce cadre, l'intersyndicale des douanes CFTD/CFTC-CGT-USD/FO-SOLIDAIRES-UNSA/CGC vous demande de lui accorder en urgence une audience sur ce sujet.

A travers cette demande, c'est toute la communauté douanière qui attend une attention ministérielle à la hauteur de son engagement à agir au quotidien.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.